

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le référentiel d'activités s'articule autour de 3 blocs de compétences :

Bloc 1 : TECHNIQUES FONDAMENTALES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

Bloc 2 : PARTICIPATION A L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

Bloc 3 : PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

Chaque bloc de compétence est évalué suivant les types d'épreuves ci-dessous en fonction de la nature des compétences à vérifier.

1. QCM (Questionnaire à Choix Multiples) En complément des compétences observables sur les épreuves pratiques, il permet de vérifier le niveau des connaissances générales théoriques et techniques maîtrisées par le candidat.
2. Progression sur Cordes permettant de certifier l'aptitude du candidat à progresser en hauteur à l'aide des EPI de Protection Contre les Chutes de Hauteur et sur cordes. Le candidat réalise un parcours en hauteur où il doit passer des difficultés techniques en toute sécurité sur des configurations d'équipements de chantier qu'il pourra rencontrer dans les différents secteurs d'activités ;
3. Mise en situation spécifique Équipement / Matelotage permettant de certifier l'aptitude du candidat à :
 - réaliser les nœuds et les amarrages de cordes référencés par la profession ;
 - équiper et déséquiper des cordes pour rejoindre le poste de travail en situation simple de travail. Sous la supervision d'un cordiste CQP2, il s'agit d'installer et désinstaller des cordes horizontalement en appui de pied et verticalement sur des ancrages

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

identifiés avec la pose de « déviations », de « fractionnements » et de « protections de cordes ».

4. Chantier d'Application permettant, sous les directives d'un cordiste plus expérimenté (en l'occurrence l'examineur), de certifier l'aptitude du candidat à :

- accéder en hauteur en toute sécurité ;
- équiper et déséquiper sur cordes dans des situations simples de travail ;
- aménager son poste de travail de façon ergonomique afin de réaliser une tâche ;
- hisser ou descendre en sécurité les matériaux et matériels nécessaires à la réalisation d'une tâche simple de travail.

5. Évacuation et Secours simple Épreuve pratique « Secours » permettant de certifier l'aptitude du candidat à porter assistance ou secours à un équipier en difficulté dans une configuration simple de chantier (évacuation directe au sol). L'évaluation est réalisée d'après le Plan d'Intervention Secours Spécifique Cordiste d'une situation simple de travail (Accès et Évacuation directes) élaboré par la commission technique du DPMC.

Discussion professionnelle de terrain avec le(s) membre(s) du jury.

Durant les épreuves pratiques, généralement à l'issue d'un exercice, s'il l'estime déterminant le jury peut demander au candidat de justifier ses choix techniques, voire d'exprimer son ressenti sur la pertinence des options prises, l'efficacité de ses manœuvres, la qualité de sa prestation et les difficultés qu'il a pu rencontrer. Cet échange de vues entre le candidat et le jury permet, le cas échéant, de vérifier et de compléter l'évaluation des compétences attendues à l'aide d'un canevas préalablement établi.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 1 DE COMPETENCES : TECHNIQUES FONDAMENTALES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.	C1- Evaluer les nœuds d'usages afin de s'assurer de leur résistance	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Mise en situation spécifique Équipement matelotage 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des principaux nœuds référencés par la profession est évaluée. • La résistance résiduelle d'une corde nouée est évaluée.
	C2 - Réaliser les nœuds d'usage courant référencés par la profession afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation spécifique Équipement matelotage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nœuds de jonction sont réalisés • Les Nœuds d'amarrages référencés sont confectionnés sur les points de connexion définis • Les nœuds d'arrêt sont confectionnés
	C3 – Mettre en place des amarrages selon les supports désignés par l'employeur afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Mise en situation spécifique Équipement matelotage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les supports d'amarrages et systèmes d'ancrages (ancres structurelles, dispositifs et points d'ancrage) désignés par l'employeur sont identifiés • Des cordes et/ou ceinture de connexion autour des structures existantes définies sont installées suivant les consignes données • Les cordes sont connectées aux points d'ancrages définis suivant les consignes données

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>C4 - Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur depuis les points d'ancrage définis par l'employeur ou l'encadrant permettant de sécuriser l'accès et l'installation du poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation spécifique Equipement matelotage 	<ul style="list-style-type: none"> • Le type et la capacité des connecteurs de l'équipement en place sont respectés et leurs positionnements sont contrôlés • Les cordes de progression et de sécurité sont amarrées séparément, les nœuds de sécurité en bout de cordes sont confectionnés. • L'équipement de toute corde en place est lisible en tout point et ne prête pas à confusion • Toute corde en place est amarrée correctement pour être utilisable à tout moment et sur toute sa longueur. • Des cordes et/ou des systèmes antichute sont disposés pour accéder au poste de travail suivant les consignes données. • Les frottements et autres sources de dommage des cordes ou des appareils sont pris en compte.
<p>Progresser en hauteur dans des situations simples à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur</p>	<p>C5 – Utiliser les techniques de progression appropriées à la configuration d'un site afin de se déplacer de plain pied et en hauteur en toute sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Progression en hauteur et sur cordes 	<ul style="list-style-type: none"> • La force choc résiduelle et le tirant d'air sont évalués en continu • Les appareils appropriés à la progression de plain-pied sont choisis et mis en œuvre • La progression de plain-pied avec passage d'obstacles est

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>réalisée en autonomie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connexion au système antichute et sa gestion est assurée en permanence • Le passage d'une progression de plain-pied à la suspension et inversement est maîtrisé
	<p>C6 - Se déplacer latéralement, de haut en bas et inversement en utilisant les techniques de progression en suspension appropriées à la configuration du site et permettant de sécuriser les déplacements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Progression en hauteur et sur cordes 	<ul style="list-style-type: none"> • La force choc résiduelle et le tirant d'air sont évalués en continu • La connexion aux deux systèmes (Progression / sécurité) est continue et permanente • La progression en suspension avec passage d'obstacles (déviation, fractionnement, protections de cordes, changements de cordes, passage de nœuds) est réalisée en autonomie • La progression en suspension avec passage d'obstacles (déviation, fractionnement, protections de cordes, changements de cordes) n'est pas dégradée en grande hauteur (+35m)
	<p>C7 – Utiliser les techniques d'assurage de son co-équipier progressant en appui sur une structure existante afin d'éviter sa chute</p>	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Progression en hauteur et sur cordes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'assurage de son coéquipier à la montée et à la descente sont maîtrisées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 2 DE COMPETENCES : PARTICIPATION A L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Appliquer les mesures de prévention des risques du chantier	C8 - Appliquer les moyens de prévention des risques au poste de travail communiqués de façon écrite ou orale, afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers et/ou co-traitants	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations et/ou la personne ressource relatives à la prévention des risques du chantier sont identifiées. • Les consignes orales données par la hiérarchie sur l'organisation du chantier et pour la tâche à réaliser sont prises en compte. • Les moyens de prévention spécifiques au site et/ou à l'entreprise d'accueil sont pris en compte, les consignes particulières sont respectées. • Les conséquences directes ou indirectes de son action sur l'environnement de travail sont prises en compte. • Le positionnement à l'aide d'un dispositif débrayable pour faciliter une évacuation ou un secours est justifié.
	C9 - Appliquer les modes opératoires pour réaliser l'opération de travail en hauteur afin de pouvoir détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • L'adéquation des moyens mis à disposition avec les modes opératoires lors de l'opération est vérifiée. • La hiérarchie est informée des éventuels écarts détectés lors de l'opération.
	C10 - Veiller en continu au maintien des moyens de prévention lors de la réalisation d'une tâche afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens et/ou consignes de prévention sont appliqués et surveillés en permanence

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none"> En cas de dérive ou d'écart important des moyens de prévention, la hiérarchie est alertée.
Utiliser les appareils (EPI et accessoires) d'usage courant dans la réalisation d'une opération de travail sur cordes	C11 - Acheminer et utiliser en sécurité l'outillage, le matériel et les matériaux appropriés afin de pouvoir réaliser une tâche en toute sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> QCM Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> Les moyens utilisés pour sécuriser l'outillage, le matériel et les matériaux sont appropriés. La méthode d'acheminement de l'outillage et des matériaux est adaptée au contexte du chantier et au poste de travail.
	C12 - Utiliser les appareils de progression, de maintien et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de la bonne réalisation de l'opération de travail sur cordes	<ul style="list-style-type: none"> Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> Les EPI mis à sa disposition sont identifiées Les préconisations décrites dans la notice des fabricants des appareils (EPI) sont connues et leurs limites d'utilisations définies par la profession sont respectées.
	C13 - Vérifier l'état de conservation des appareils de progression et antichute en service afin d'anticiper tout problème de défaillance	<ul style="list-style-type: none"> QCM Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> Le bon fonctionnement et l'état conservation des appareils de progression et antichute sont contrôlés visuellement avant, pendant et après chaque utilisation. Une utilisation anormale de l'appareil et/ou une détérioration potentielle de celui-ci est évaluée et signalée. Un EPI jugé défaillant est isolé selon la procédure de l'entreprise.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Aménager le poste de travail de façon ergonomique en corrélation avec les contraintes induites par la réalisation d'une tâche de travail définie.	C14 – Mettre en place le poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes d'ergonomie sont prises en compte lors des manutentions au poste de travail. • La posture et la gestuelle adoptées pour la réalisation d'une tâche respectent les règles de l'art en matière d'ergonomie
	C15 – Respecter les consignes générales et utiliser les dispositifs mis à disposition pour évacuer son poste de travail en sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes générales et particulières d'auto évacuation du poste de travail sont connues pour chaque phase de l'intervention, en cas d'impossibilité la hiérarchie est informée. • Les dispositifs d'évacuation disponibles sont identifiés et leur utilisation est maîtrisée • Le point de rassemblement défini dans le plan d'évacuation est identifié.
Communiquer avec les acteurs concernés par la tâche de travail	C16 - Communiquer au sein de l'équipe afin d'effectuer les tâches à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de base de la communication sont appliquées, le langage professionnel est utilisé. • La hiérarchie est alertée des éventuelles situations dégradées rencontrées. • Les incompréhensions face à une information écrite ou orale sont exprimées.
	C17 - Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter afin d'anticiper les contraintes de la co-activité	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Chantier d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Les éventuelles contraintes des autres acteurs sont prises en compte, si besoin, la hiérarchie est informée.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 3 DE COMPETENCES : PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Appliquer une méthode de secours simple	C18 - Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé afin de lui porter secours	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Evacuation Secours 	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif de sauvetage par élévation est installé et adapté à la configuration du lieu d'intervention. • Le dispositif de sauvetage par élévation est mis en œuvre suivant la procédure définie pour garantir la sécurité des intervenants.
	C19 - Effectuer des techniques de prise en charge de victime sur cordes en situation simple de travail afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours	<ul style="list-style-type: none"> • Evacuation Secours 	<ul style="list-style-type: none"> • La victime en suspension sur un appareil de progression, antichute ou un point d'ancrage est soustraite de la suspension et accompagnée vers le bas sans passage d'obstacles. • La coopération avec les services de secours institutionnels contribue au bon déroulement de l'intervention.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Référentiel de certification : validation des compétences

Objectif CQP / Légende				
Améliore la technique - Compétence transférable				T
Applique - Niveau acquis			A	
Applique pour partie - Technique perfectible - Réalise sous contrôle		SC		
Altère - Dégrade la Technique - Ne Sait Pas Faire	D			

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES	COMPÉTENCE S SECONDAIRES	COMPÉTENCE S CLEFS
-----------------------------------	--------------------------------	--------------------------

Exemple : Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.

C1. Evaluer les nœuds d'usages afin de s'assurer de leur résistance	D	S	A	T
COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉE	COMPÉTENCE	COMPÉTENCE S CLEFS		
C7. Assurer un technicien progressant en appui sur une structure existante à l'aide d'un appareil et de la technique adaptés	D	S C	A	T

Pour les compétences CLEFS, le niveau requis est indiqué en bleu

Pour les compétences SECONDAIRES, le niveau requis est indiqué en gris

BC1 / TECHNIQUES FONDAMENTALES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

BC1.A1 / Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.

C1. Evaluer les nœuds d'usages afin de s'assurer de leur résistance	D	S C	A	T
C2. Réaliser les nœuds d'usage courant référencés par la profession afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurance	D	S C	A	T

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

C3. Mettre en place des amarrages selon les supports désignés par l'employeur afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage	D	S C	A	T
C4. Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur depuis les points d'ancrage définis par l'employeur ou l'encadrant permettant de sécuriser l'accès et l'installation du poste de travail	D	S C	A	T

BC1.A2 / Progresser en hauteur dans des situations simples à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur

C5. Utiliser les techniques de progression appropriées à la configuration d'un site afin de se déplacer de plain pied et en hauteur en toute sécurité	D	S C	A	T
C6. Se déplacer latéralement, de haut en bas et inversement en utilisant les techniques de progression en suspension appropriées à la configuration du site et permettant de sécuriser les déplacements	D	S C	A	T
C7. Utiliser les techniques d'assurage de son co-équipier progressant en appui sur une structure existante afin d'éviter sa chute	D	S C	A	T

BC2 / PARTICIPATION A L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

BC2.A1 / Appliquer les mesures de prévention des risques du chantier

C8. Appliquer les moyens de prévention des risques au poste de travail communiqués de façon écrite ou orale, afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers et/ou co-travailleurs	D	S C	A	T
C9. Appliquer les modes opératoires pour réaliser l'opération de travail en hauteur afin de pouvoir détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie	D	S C	A	T
C10. Veiller en continu au maintien des moyens de prévention lors de la réalisation d'une tâche afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers	D	S C	A	T

BC2.A2 / Utiliser les appareils (EPI et accessoires) d'usage courant dans la réalisation d'une opération de travail sur cordes

C11. Acheminer et utiliser en sécurité l'outillage, le matériel et les matériaux appropriés afin de pouvoir réaliser une tâche en toute sécurité.	D	S C	A	T
C12. Utiliser les appareils de progression, de maintien et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de la bonne réalisation de l'opération de travail sur cordes	D	S C	A	T
C13. Vérifier l'état de conservation des appareils de progression et antichute en service afin d'anticiper tout problème de défaillance	D	S C	A	T

BC2.A3 / Aménager le poste de travail en corrélation avec les contraintes induites par la réalisation d'une tâche de travail définie

C14. Mettre en place le poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures	D	S C	A	T
C15. Respecter les consignes générales et utiliser les dispositifs mis à disposition pour évacuer son poste de travail en sécurité.	D	S C	A	T

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BC2.A4 / Communiquer avec les acteurs concernés par la tâche de travail

C16. Communiquer au sein de l'équipe afin d'effectuer les tâches à réaliser	D	S C	A	T
C17. Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter afin d'anticiper les contraintes de la co-activité	D	S C	A	T

BC3 / PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

BC3.A1 / Appliquer une méthode de secours simple

C18. Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé afin de lui porter secours	D	S C	A	T
C19. Effectuer des techniques de prise en charge de victime sur cordes en situation simple de travail afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours	D	S C	A	T